

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 82 (1992)

Heft: 1-2

Artikel: La littérature orale du Jura transmise par Jules Surdez (I) : à la mémoire d'Ernest Schüle et de Michel Terrapon

Autor: Lovis, Gilbert

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1005203>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Littérature orale du Jura transmise par Jules Surdez. (I)

A la mémoire d'Ernest Schüle et de Michel Terrapon

Repères

Par cette notice, je voudrais attirer l'attention sur une partie largement inédite de l'œuvre de Jules Surdez (1878–1964), un instituteur jurassien qui sa vie durant consacra tous ses loisirs à la défense et à l'illustration du patois, je veux parler de l'exceptionnelle collection de récits populaires qu'il a lentement constituée. Composée d'environ 1 200 textes patois, elle permet de découvrir la richesse du répertoire des conteurs d'antan: contes fantastiques, réalistes ou religieux; histoires de revenants ou d'animaux; récits facétieux, fariboles, légendes, historiettes et anecdotes typiques de l'humour de nos pères, plus de mille images singulières de la société traditionnelle jurassienne nous ont ainsi été transmises.

Ce trésor dialectologique et littéraire (il compte plus de trois mille pages manuscrites!) repose dans diverses archives, dispersé loin du pays où il fut amassé, et il serait opportun de le diffuser.¹ Puisant au cœur des multiples cahiers de ce recueil disséminé (dont la création fut en soi une merveilleuse histoire), j'ai choisi d'offrir à votre délectation un conte religieux: *Le pi raimé* (Le pic rayé).

¹ Concernant les archives où sont conservés ces récits, le contexte historique et la vie quotidienne que connurent Jules Surdez et les conteurs dont il nous transmet le témoignage, je prie le lecteur qui désirerait plus d'informations que celles fournies ici de consulter mes publications sur ce sujet:

- Au temps des veillées. Essai sur la mentalité paysanne jurassienne 1880–1930; Develier, Aspruj, 1981, 304 p.
- Jules Surdez: Animaux et contes fantastiques du Jura; Porrentruy, Editions du Pré-Carré, 1984, 164 p.
- Récits traditionnels et renaissance dialectale dans le Jura; Develier, Aspruj, in L'Hôtà, 1985, 15 p.
- A la recherche des contes perdus., in «Contes et récits du Jura, de Carinne Concerut, Philippe Grand et Gilbert Lovis, Sierre, Monographic SA, 1987, 71 p.
- Le conte du Rouge-Poulet. Peut-il y avoir un lien entre la littérature orale du Jura et celle du Burkina Faso?; Develier, Aspruj, in L'Hôtà, 1989, 14 p.
- Le Doubs fantastique, in «Animaux et contes fantastiques du Jura», p. 48 et 19.
- Contes fantastiques du Jura recueillis par Jules Surdez; Bâle, SSTP, 1987, 223 p.; avec les versions patoises dites par le Djosèt Barotchèt (cassette réalisée par la Radio suisse romande) et traduction française.
- Jules Surdez et la transmission de la littérature orale du Jura; in «Actes, Société jurassienne d'Emulation», 1987, 35 p.
- Vieux contes du Jura – Recueillis à Ocourt par Jules Surdez; Aspruj, Develier, 1991, 65 p.; avec disque compact présentant les textes patois dits par Raymond Erard et traduction française.

Ce récit est le fruit du travail que Jules Surdez a accompli avec les vieillards d'Ocourt, le village de son enfance. Sur le bon millier de récits inédits retrouvés jusqu'à présent, 374 textes sont munis de références nominatives quant au conteur entendu, 54 étant attribués à sa proche parenté et 320 à une cinquantaine de personnes domiciliées dans 18 localités jurassiennes; avec 20 conteurs, Ocourt occupe une place prépondérante.

Grâce à quelques citations, voyons dans quel esprit travailla ce dialectologue passionné et tout d'abord comment il se situa par rapport à la population dont il étudiait les us et coutumes:

Je suis un indigène des Clos-du-Doubs. J'y suis né, j'y ai peiné, j'en parle le patois. Les gens du pays me considèrent avec raison comme un des leurs. J'ai pêché avec eux dans le Doubs par les nuits sombres; j'ai été soldat avec leurs gars, j'ai veillé leurs défunts et enseigné leurs enfants. Leurs traditions, leurs légendes, leur poèmes naïfs me sont donc familiers. Né sur les rives du Doubs, j'y ai passé ma jeunesse et ma vie de maître d'école s'est écoulée sur les hauteurs voisines.

Comment travaillait-il?

J'ai transcrit les contes fantastiques tels qu'ils tombèrent de la bouche de vieux patoisants, dont le dialecte de leur contrée était la langue habituelle, sans aucune retouche, en élaguant toutefois nombre de fastidieux «et puis, ou bien, mais, alors, comme cela, fut dit fut fait, ma foi c'est bon». (...) Pour rendre fidèlement compte des récits entendus dans les cuisines et les «poiyes» hospitaliers, je ne traduis point littéralement, mais je m'efforce néanmoins d'évoquer le mieux possible l'état d'esprit de nos lointains aïeux. (...) Grâce aux notes prises au jour le jour, je pourrais localiser et nommer les personnes qui m'ont si obligeamment et si pieusement renseigné.²

Si pour bon nombre de récits Jules Surdez donne avec précision le nom du conteur entendu, pourquoi n'en a-t-il pas fait autant pour tous? *Ce n'est pas sans peine qu'on peut recueillir les légendes car, écrit-il, la mémoire des campagnards est comparable à un de leurs bahuts: elle est comble de choses mais lente à s'ouvrir; on n'en arrache que bribe à bribe ce qu'elle contient.³*

L'histoire publiée aujourd'hui est un conte religieux qui, s'il s'apparente aux contes fantastiques par l'élément surnaturel, ne s'en distingue pas moins par le fait que celui-ci est intrinsèquement chrétien, et ce même si, en apparence, il peut en aller autrement. Les conteurs d'antan s'entretenaient sans façon avec la divinité et nous sommes donc fort éloignés de la vénération craintive – pour ne pas dire apeurée! – que certains ecclésiastiques inculquaient alors à leurs ouailles.

Les contes religieux sont fort nombreux et peuvent être regroupés en différents thèmes:

1. Voyage sur terre de Notre-Seigneur et de ses apôtres;
2. Le diable, l'Enfer et le Paradis;
3. Les pécheurs et leur salut;
4. Diverses vies de saints;

² Contes fantastiques du Jura bernois, Bâle, Société suisse des traditions populaires, 1942, et articles publiés dans le journal «Le Jura» du 14 août 1959 et du 26 mai 1954.

³ In «Le Jura» du 20 avril 1954.

5. Les exemples;
6. Les paraboles.⁴

Le pi raimé appartient à la première catégorie et se rattache au conte-type no 751 de la classification Aarne-Thompson; on peut ainsi le résumer:

Des personnages sacrés chrétiens demandent l'hospitalité à une paysanne. Bien que la pâte lève miraculeusement et que le pain en cuisant devienne de dimension extraordinaire, elle refuse de leur en donner. Elle est punie.⁵

Présentons sans plus tarder la version patoise du récit *Le pi raimé*⁶ qui, par sa conclusion, présente un caractère étiologique certain.

La version patoise du conte

Le pi raimé

E y avoait enne fois doux aimoeûnies qu'entrennent â tché d'enne véye aivârecieuse que veniaît de préti et peus qu'étchâdait le foué di temps que lai paîte yevaît dains lai mé. C'était le bon Due et Saint-Pierre, mains i n'aîs pe fâte de dire qu'elle ne les recouénié-chét pe.

Cman qu'ès n'avit pe maindgie dâs lai voille, ès y demain dennent de vite enfouinnê po yos enne métchatte de pain. Lai véye aivârecieuse, aiprés s'être prou fait ai tirie l'araille, ne bottét dechus lai pâle ai foué qu'in poétchinniat de paîte. Cman que les doux aimoeûnies ne lai vœulint saivoi payie elle ne se vœulaît pe runnê po yos. Ce n'ât pe enne métchatte qu'elle désenfouinné mains enne grosse métche.

– Elle ât trop grôsse po vos, i ne lai veux pe entannê, que yôs diét lai fanne.

Elle repreniét lai moitié moins de paîte que le premie côp. Lai métche qu'elle désenfouinné était pouétchaint lai moitié pus grôsse que l'âtre.

– I ne veux pe mâviê mon pain po vos, que diét és poueres aimœunies lai véye dege-nâtche.

Et peus elle renfouinné grôs cman lai main de paîte. Tiand que lai métchatte, vou putôt lai métche aicmencé de tieûre, elle rempiâchaît le quaid di foué.

– Baillietes-nos-en ren qu'in moéchelat, qu'y diennent les doux aimoeûnies, que mœurint de faim, le bon Due vos veut teni compte de çoli.

– C'te belle grôsse métche n'ât pe po vôte nê. Se vôs ne saîtes aittendre, et bin, voili lai pouetche, allêtes aimœûnê âtre paît.

Elle renfouinné grôs cman in gala de socre de paîte.

– Ci côp, que yôs diét lai véye, vôs se vœulès pouéyé repétre.

Tiaind qu'elle retiré lai métche elle était che grôsse qu'elle ne pouéyaît pus repéssê pai lai gueule di foué. Les doux aimœunies y demaindennent dâs li de yôs baillie â moins ai boire enne gottatte de laicé et peus qu'ès débairraisserint les larves de la tieujenne. Elle yôs allé tieuri dous petéts doiyés. Tiaind qu'elle les eut pôsê dechus lai tâle, èls étint grôs

⁴ Marie-Louise Ténèze, «Le conte populaire français», tome quatrième, premier volume; Editions G.-P. Maisonneuve et Larose, Paris, 1985, table des matières.

⁵ Idem, p. 134.

⁶ Le manuscrit inédit de ce conte est conservé à la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, référence Mss. h.309a cahier III, récit no 14.

*cman des potas. Elle yôs en allé tieuri doux pus petéts. Enne fois dechus lai tâle ès tro-
vennent grôs cman des soillats. Pus les voirrats qu'elle yôs allait tieuri étit petinniats,
pus èls étint grôs enne fois dechus lai tâle. C'en feut des soilles, des tenattes, des tiurve-
lats, des tiuvés.*

– *Léchietes-nos-en à moins essayie enne gouguenèe, qu'y diennent les aimœunies.*

– *Dînche des arvâle-tot! que réponjaît l'arvârecieuse, vôs âdrîns djunque â fond, sains
en teumê enne gottatte, oh! nennâ chus mon âime, diaîle me soueye nennâ!*

– *Aichetôt que ç'ât dînche, qu'y diêt le bon Due, cman t'és pus bête que dgens, i te
reprends ton âime. Te lai vois, que remonte leû-chus? Cman t'és lai pé tot pomelèe, i te
veux tchaindgie en in ôjé, qu'airé in pieumaidge raimelê. T'en serés po creûyie les véyes
bôs, ai côps de bac, po y trovê des vies, des voèrméchés. En piaice de vin vou bin de laicé
te boirés l'âve de pieudje dechus les bôs, tiaind que t'en troverés. T'airés enne che peute
voix qu'elle veut épaivurie les âtres ôjés...*

*Et lai véye arvârecieuse feut tchaindgie en in peut l'ôjé qu'arvaît le pieumaidge reqi-
melê et que s'évoulê dechus lai boquatte d'in véye biassenie sa. C'ât en pie dâs aidont
qu'è y'é des pis raimés dains les bôs souernês.⁷*

Traduction littérale du récit

Le pic rayé

Il y avait une fois deux mendiants qui entrèrent à la cuisine d'une vieille avare qui venait de pétrir et qui chauffait le four pendant que la pâte levait dans la maie. C'était le bon Dieu et saint Pierre, mais je n'ai pas besoin de vous dire qu'elle ne les reconnut pas.

Comme ils n'avaient pas mangé depuis la veille, ils lui demandèrent de vite enfourner pour eux une michette de pain. La vieille avare, après s'être bien fait tirer l'oreille, ne mit sur la pelle du four qu'un petit peu de pâte. Comme les deux mendiants ne pourraient la payer elle ne voulait pas se ruiner pour eux. Ce n'est pas une michette de pain qu'elle retira du four mais une grosse miche.

– Elle est trop grosse pour vous, je ne veux pas l'entamer, leur dit la femme. Elle reprit la moitié moins de pâte que le premier coup. La miche qu'elle sortit du four était pourtant la moitié plus grosse que l'autre.

– Je ne veux pas vilipender mon pain pour vous, que dit aux pauvres mendiants la vieille sorcière.

Et puis elle remit au four gros comme la main de pâte. Quand la michette, ou plutôt la miche, commença de cuire, elle remplissait le quart du four.

– Donnez-nous en rien qu'un morcelet, que lui dirent les deux mendiants, qui mouraient de faim, le bon Dieu veut vous tenir compte de cela.

⁷ Jules Surdez a recueilli ce conte auprès de Célestin Choulât, à Ocourt; tailleur de son état, ce conteur naquit en ce lieu le 28 octobre 1831, peu avant le décès de son père, mort en 1833 à l'âge de 51 ans; décédé le 1^{er} mai 1919, Célestin Choulât fut l'un des meilleurs témoins de la littérature orale de son village; ce ne sont pas moins de 18 récits qu'il confia au folkloriste (Registre bourgeois d'Ocourt, no I, p. 23 et 44).

– Cette belle grosse miche n'est pas pour votre nez. Si vous ne savez pas attendre, et bien, voilà la porte, allez mendier ailleurs.

Elle mit au four gros comme un morceau de sucre de pâte.

– Cette fois, que leur dit la vieille, vous allez pouvoir vous repaître.

Quand elle retira la miche, celle-ci était si grande qu'elle ne pouvait plus passer par la gueule du four. Les deux mendiants lui demandèrent alors de leur donner au moins à boire une gouttelette de lait et qu'ensuite ils débarrasseraient les dalles de la cuisine. Elle alla leur en chercher deux petits verres. Quand elle les eut posés sur la table, ils étaient gros comme de pots. Elle alla leur en chercher deux plus petits. Une fois sur la table, ils se trouvèrent gros comme des seilles. Plus les verres qu'elle allait chercher étaient minuscules, plus ils étaient gros une fois posés sur la table. Ce furent des seilles, des cuiviers, des tonneaux.

– Laissez-nous-en au moins essayer une gorgée, que dirent les mendiants.

– De pareils avale-tout! que répondit l'avare, vous iraient jusqu'au fond, sans en répandre une goutte, oh! nenni sur mon âme, diable m'emporte nenni!

– Dès lors que c'est ainsi, que lui dit le bon Dieu, comme tu es plus bête que gens, je te reprends ton âme. Tu la vois qui remonte là-haut? Comme tu as la peau toute tachetée, je veux te changer en un oiseau, qui aura un plumage rayé. Tu en seras pour creuser les vieux arbres, à coups de bec, pour y trouver des vers, des vermisseaux. En place de vin ou bien de lait tu boiras l'eau de pluie sur les arbres, quand tu en trouveras. Tu auras une si vilaine voix qu'elle veut épouvanter les autres oiseaux...

Et la vieille avare fut changée en un vilain oiseau qui avait le plumage rayé et qui s'envola sur la cime d'un vieux poirier sauvage sec. C'est seulement depuis lors qu'il y a des pics rayés dans les bois vermoulus.

Riassunto: L'autore, che più volte nei suoi scritti vi si è dedicato (v.n.1), vuole richiamare l'attenzione sulla ricchissima raccolta di racconti popolari (ca. 1200 testi in dialetto giurassiano), in larga parte inediti (e dispersi in vari archivi, opera di Jules Surdez (1878–1964), maestro nato nei Clos-du-Doubs; egli dedicò infatti gran parte del suo tempo libero a trascrivere le storie narrategli da persone anziane della regione, in particolare di Ocourt, il villaggio della sua infanzia. Ad esemplificare questa ricchezza, G. Lovis sceglie una leggenda religiosa, fra le molte de genere che possono essere suddivise per temi in: viaggi sulla terra del Signore e degli apostoli; diavolo, Inferno e Paradiso; peccatori e loro salvezza; vite di santi; esempi; parabole. La leggenda appartiene al primo tema e narra dell'origine del picchio screziato (picchio maggiore), condannato a scavare col becco nella corteccia degli alberi in cerca di vermi e insetti per nutrirsi, e a bere l'acqua piovana sulle fronde: in questo uccello fu tramutata dal Signore una vecchia avara che voleva dare solo una briciola di pane e una goccia di latte (che tuttavia aumentavano miracolosamente) a due mendicanti (il Signore e S. Pietro), presentatisi sull'uscio mentre stava cuocendo il pane. R.Z.